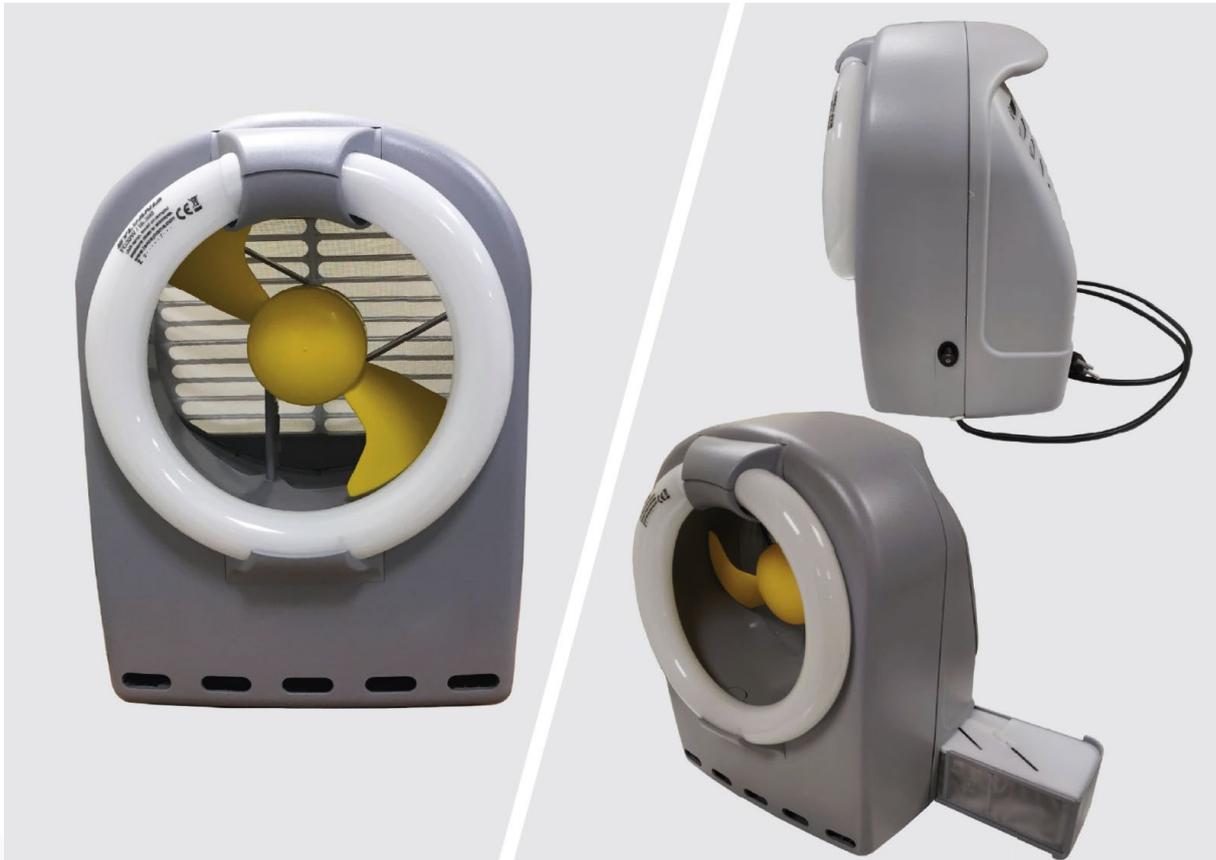


# INSECTILUM

## PIEGE A INSECTES



### Fonctionnement :

Le piège à insectes **INSECTILUM** attire et capture les insectes grâce à son néon UV et un flux d'air aspirant . Ce système protège efficacement des mouches, syrphes, moustiques, taons, guêpes, moucheron, ...

**INSECTILUM** est révolutionnaire, il a été développé pour respecter les normes d'hygiène les plus élevées. Ce modèle sécurisé assainit l'environnement proche (insectes capturés dans le bac). Il est idéal pour éviter les microbes et les bactéries de l'environnement.

### Avantages :

**Écologique** : aucun produit chimique utilisé,  
**Sans odeur**, les insectes meurent par dessiccation,  
Entretien et **installation facile**, nettoyable à l'eau,  
Compact, esthétique et silencieux.

# INSECTILUM

## (suite)

### Domaines d'application :

Restauration (*cuisines, traiteurs, bars*) ; Commerce primeur (*fruits et légumes*) ; Commerce et laboratoire alimentaire (*boulangerie, boucherie, fromagerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, glacier*) ; Centre médical ; Autre commerce : sommelier, caviste...

### Mise en place :

Installation : Placer **INSECTILUM** dans un endroit dégagé en veillant à conserver l'accès au tiroir et au filtre pour effectuer leur nettoyage. Choisir un emplacement protégé de la pluie, des poussières et à proximité d'une prise électrique.

Positionnement : Placer **INSECTILUM** sur une surface plane et stable afin qu'il soit en position verticale. **INSECTILUM** doit être placé de préférence à environ 2 mètres de hauteur, dans les zones les plus sombres de la pièce et loin des fenêtres.

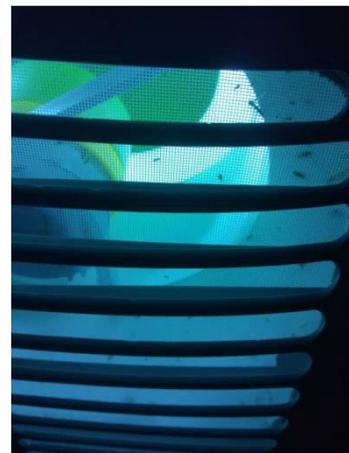
Montage mural : Le montage s'effectue à l'aide du crochet à visser «E» et de sa cheville présents dans le colis. Réaliser un perçage de diamètre 8mm sur une longueur de 40mm afin d'y insérer la cheville et d'y visser le crochet. Enfin, suspendre **INSECTILUM** sur le crochet en utilisant l'encoche située sous la poignée. En cas d'utilisation dans une pièce fermée, fermer les stores et volets, puis allumer **INSECTILUM** au crépuscule. **INSECTILUM** est à utiliser de préférence au printemps, dès l'apparition des premiers insectes visibles, et toujours dans les limites de son rayon d'action (*max 12m*).

Changement des lampes : toutes les 2000 heures de fonctionnement.  
Remplacement uniquement par des pièces d'origine.

### Mode d'emploi :

Lors de la réception du colis : Monter les filtres ainsi que le couvercle du tiroir.

Tourner le bouton (*mode 0-I*) sur la position ON, la lampe s'allume et le ventilateur se lance.



# INSECTILUM

## (suite)



**Test effectué de soirée**  
**De 21h00 à 23h00**  
*Pas de vent - 30°C*

### Recommandations :

**INSECTILUM** est équipé d'une lampe à ultraviolets qui sont néfastes en cas de rayonnement direct. Eviter l'exposition des yeux et de la peau à moins d'un mètre.

Dès la réception du produit, vérifier l'état visuel d'**INSECTILUM**, que son câble d'alimentation ne présente aucun signe de rupture ou d'endommagement. **INSECTILUM** est destiné uniquement pour un usage intérieur.

Tenir le produit hors de portée des enfants de moins de 8 ans, sous surveillance à partir de 8 ans. Ne jamais exposer le produit au contact de l'eau.

En cas d'intervention sur le **INSECTILUM**, veiller à débrancher l'alimentation électrique. En cas de cassure de l'ampoule, éteindre immédiatement l'appareil et contacter le revendeur.

# INSECTILUM

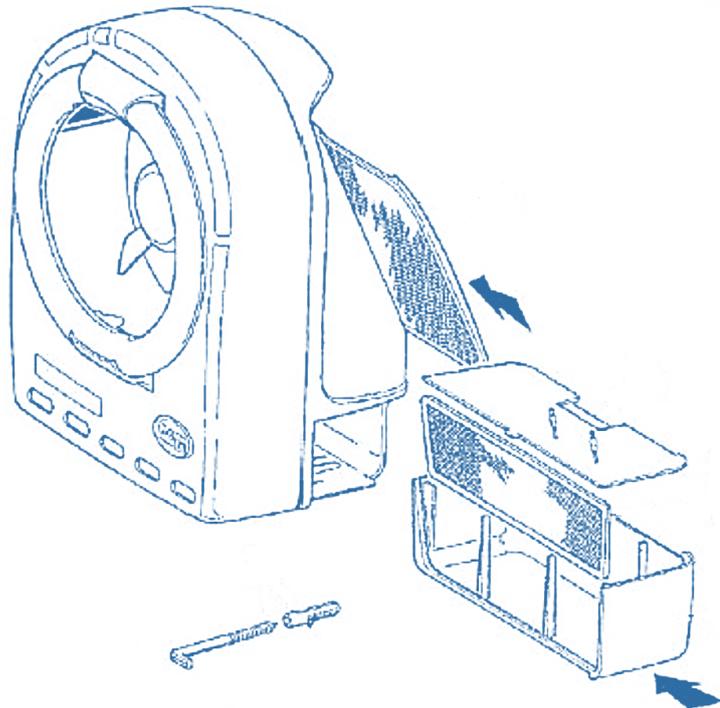
## (suite)

### Matériel contenu dans le colis :

- 1 INSECTILUM
- 2 filtres
- 1 tiroir / réservoir et son couvercle
- 1 crochet à visser + 1 cheville
- 1 trappe d'ouverture
- 1 notice d'utilisation

### Caractéristiques techniques :

Tension d'alimentation :	230V / 50 Hz
Durée de vie lampe :	2000 h
Mise en marche :	Bouton ON/OFF
Rayon d'action :	jusqu'à 12m
Dimensions (mm) :	245 x 220 x 340
Poids à vide :	2,4 kg
Structure :	PC-ABS



### GARANTIE 1 AN À PARTIR DE LA DATE D'ACQUISITION SAUF POUR LES CONDITIONS ET LES CIRCONSTANCES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS :

Les consommables qui s'usent lors d'une utilisation normale. Les défauts esthétiques qui n'interfèrent pas avec la fonctionnalité du produit. Les dommages où la responsabilité est causée par le transport, la mauvaise manipulation, la mauvaise installation, le mauvais câblage ou le mauvais entretien.

La modification inappropriée ou l'utilisation d'accessoires et/ou les pièces détachées qui ne sont pas d'origine. Les réparations nécessaires en raison de négligence de l'opérateur, de l'installateur ou de l'exploitant ou en cas de non respect des consignes et des instructions données dans la notice d'utilisation.

Les dommages causés par le froid, le gel, la chaleur, la pluie, l'humidité excessive. Une utilisation avec des matériaux corrosifs ou contaminants non compatibles avec les composants (*matériaux, joints,...*) de l'appareil.